

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

P : 1/3

**S. A. S. SOFRALAB
STATION OENOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE
MARTIN VIALATTE**

79, Av. Thévenet - BP 1031 – MAGENTA

51319 EPERNAY CEDEX

Tel : 03 26 51 56 45

Fax : 03 26 51 87 60

Version n°02 du 30/08/02

Règles de rédaction conformes
à la norme NF ISO 11014-1

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **CELITE 501, 503, 535, 545, 550, 560**

Fournisseur : Société MARTIN VIALATTE - 79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 56 45 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2 - Composition/ Information sur les composants

Substance : Poudre de diatomées calcinées N° CAS : 68855-54-9

Composants apportant un danger : Silice cristalline. Jusqu'à 3 % de quartz N° CAS : 14808-60-7

Jusqu'à 60 % de cristobalite N° CAS : 14464-46-1

3 - Identification des dangers

Produit Xn : Nocif par inhalation.

Contient de la silice cristalline.

4 - Premiers secours

En cas d'irritation des yeux : Les rincer abondamment à l'eau claire.

En cas de forte inhalation : Amener le sujet à l'air libre, boire de l'eau pour rincer la gorge, se moucher pour évacuer la poussière du nez.

Nom du produit : **CELITE 501, 503, 535, 545, 550, 560**

5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction : tous

Produit non inflammable.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ventiler les locaux. Eviter de former de la poussière.

Protection individuelle : Porter un masque antipoussière.

7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Porter lunettes et masque respiratoire 3M8800.
Utiliser un système de ventilation.

Stockage : Eviter de former de la poussière
Stockage en sac plastique ou papier.

8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Protection des voies respiratoires : Porter un masque 3M8800

Protection des yeux : Porter des lunettes.

9 - Propriétés physiques et chimiques

Aspect : fine poudre blanche, inodore

Solubilité : insoluble

Masse volumique : 2,3 kg/dm³

10 - Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses avec l'acide fluorhydrique.

Non inflammable.

Nom du produit : **CELITE 501, 503, 535, 545, 550, 560**

11 - Informations toxicologiques

La Silice cristalline est connue comme une cause de silicose. (Une maladie non cancéreuse du poumon.)

Risque d'effets irréversibles :

En cas d'inhalation prolongée et répétée de fortes concentrations de poussières (silicose et cancer).

Irritation passagère des yeux et des muqueuses respiratoires.

Valeur moyenne d'exposition en poussières alvéolaires inhalées :

Quartz : (10 mg/m³) / (% SiO₂ + 2) respirable quartz

Cristobalite : ½ (10 mg/m³) / (% SiO₂ + 2) respirable cristobalite.

12 - Informations écologiques

Les rejets de filtration ne sont en général pas considérés comme dangereux.

Il faut toutefois tenir compte de la réglementation en vigueur sur les rejets et la protection de l'environnement.

13 - Considération relative à l'élimination

Utiliser un aspirateur ou humidifier avant balayage.

14 - Informations relatives au transport

Non concerné.

15 - Informations réglementaires

Ce produit est soumis à la réglementation communautaire concernant l'étiquetage des produits chimiques.

Symbole de danger : Xn Nocif

Phrases de risque : R40 / 20 Nocif : Possibilité d'effet irréversible par inhalation

Conseils de prudence : S 22 : Ne pas respirer les poussières

16 - Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »